

Municipalité

Oka

183, rue des Anges
Oka (Québec) J0N 1E0Téléphone :
450 479-8333Télécopieur :
450 479-1886

info@municipalite.oka.qc.ca • www.municipalite.oka.qc.ca

Juillet 2009

Descente de bateaux : Une affluence qui soulève des questions

Depuis le début de la saison estivale, nombreux sont les plaisanciers qui utilisent la descente de bateaux aménagée à l'extrémité ouest de la rue Saint-Jean Baptiste afin de prendre d'assaut les eaux du Lac des Deux-Montagnes. Les problèmes occasionnés par la popularité grandissante de cette installation municipale mise à la disposition du grand public soulèvent de nombreux questionnements non seulement de la part de ses utilisateurs mais aussi de la population locale. Outre la libre circulation qui est sérieusement entravée aux abords de la rampe d'accès au lac, on dénote un temps d'attente de plus en plus long pour y accéder, ce qui n'est pas sans soulever l'ire des amateurs de sports nau-

tiques qui doivent parfois patienter de longues heures avant de pouvoir effectuer leur mise à l'eau. Face à ces irritants, de plus en plus de gens voudraient restreindre l'accès de la descente de bateaux aux résidents de la municipalité, ce qui contribuerait sans doute à faciliter l'accès à ce service tout à fait gratuit. Actuellement, nous analysons toutes les pistes de solutions possibles dans le but de satisfaire à la fois les amateurs de sports de plaisance et les citoyens touchés par les problèmes que nous connaissons depuis le début de l'été.

Une harmonisation de notre réglementation avec les procédures en vigueur dans les municipalités riveraines limitrophes pourrait d'ailleurs prendre effet incessamment.

Pluies diluviennes : Des circonstances exceptionnelles

Dans l'après-midi du samedi 11 juillet dernier, des pluies abondantes et soutenues se sont abattues sur tout le sud-ouest du Québec, provoquant des dégâts importants dans la plupart des municipalités des Basses-Laurentides et de la grande région métropolitaine. Comme vous le savez, Oka n'a pas été épargnée par toute cette pluie qui s'est déversée sur nos routes et sur nos

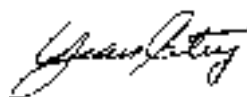
terres en un temps beaucoup trop court pour que nos infrastructures puissent suffire à la tâche. Évidemment, il en est résulté des scènes désolantes pour les nombreux citoyens touchés par cette tempête. Or, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'en dépit de l'intervention efficace de l'équipe des travaux publics et de la conformité et du bon état de l'ensemble de nos réseaux, rien n'aurait pu empêcher les dommages malheureux qui sont alors survenus ici comme ailleurs. Faut-il rappeler que les pluies torrentielles sous orage que nous avons connues lors de cet après-midi constituent un phénomène météorologique extrême et violent dont les conséquences sont malheureusement bien souvent incontrôlables.

Cependant, nous nous assurons de tout mettre en œuvre afin d'atténuer les effets potentiels de ces situations qui surviennent bien souvent sans que les experts puissent en déterminer l'ampleur au préalable. Concrètement, nous verrons à corriger et à rediriger les eaux pluviales dans certains secteurs de la municipalité afin d'en faciliter l'évacuation. Dans les circonstances, nous comprenons tout à fait la tristesse et le désarroi de certains résidents touchés par les conséquences fâcheuses de ces orages et nous demeurons à votre entière disposition pour toute aide que vous jugerez nécessaire.

De la saveur plein les champs!

Hé oui! Les petits fruits sont enfin de retour! Et ils sont là, juste pour nous, tout rougeoyant et gorgés de saveur...pour les goûter et en apprécier toute la finesse, je vous invite à prendre la route de nos saveurs locales afin de faire bonne provision non seulement de fraises et de framboises mais aussi de tous les trésors de notre terroir.

Sur ce, bonne dégustation, bonnes vacances, et surtout, sourires et prudences sur nos routes!



Amicalement,
Yvan Patry, Maire



COMITÉS MUNICIPAUX

Maire : Yvan Patry 450 479-6648

Luc Lemire

district #1, 450 479-6602
Réseau routier, voirie,
Comité consultatif agricole

Gaétan Haché

district #2, 450 479-6603
Sécurité publique, mesures d'urgence
et environnement

Jean-Claude Guindon

district #3, 450 479-6266
Hygiène du milieu, loisirs
et service d'incendie

Richard Lalonde

district #4, 450 479-8507
Urbanisme et mise en valeur du territoire

Laurel Malboeuf

district #5, 450 479-8211
Culture, tourisme, bibliothèque
et Maison des jeunes

Yves Lavoie

district #6, 450 479-6199
Administration, communications,
transport en commun et adapté



Faits saillants de la dernière assemblée du conseil municipal

Autorisation d'achat et d'installation d'un luminaire

La municipalité procédera à l'achat et à l'installation d'un luminaire visant à accroître la sécurité aux abords de la descente de bateaux de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Réfection de trottoirs

Sous la supervision du contremaître de la voirie, des travaux de réfection seront effectués sur les trottoirs des rues St-Michel, Notre-Dame et L'Annonciation.

Affectation d'un montant du surplus accumulé

Un montant de 9100 \$ sera affecté à la disposition des boues des étangs aérés (7500 \$) et à l'acquisition d'un camion (1600 \$) pour assurer l'opération efficace de ces mêmes étangs.

Nomination

La municipalité a procédé à la nomination de madame Véronique Brouillard au poste de comptable.

Demande de contribution financière

Un montant de 260 \$ sera accordé au Club de Voile Marina d'Oka qui tiendra une course nocturne, le vendredi 7 août. Environ 25 voiliers prendront le départ depuis le quai municipal afin de se disputer les différents prix en jeu.

Tournoi de golf

Les responsables de la paroisse Saint-François-d'Assise tiendront leur tournoi de golf annuel au du Club de golf d'Oka, les 11 et 12 septembre prochain. Afin d'aider au financement, la municipalité procédera à l'achat de quatre billets de participation pour un montant total de 500 \$.

Remerciements

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement madame Marie-Ève Maillé, qui a vu à la coordination des festivités de la Fête nationale le 24 juin dernier. Nous désirons remercier également tous les bénévoles et les employés municipaux qui ont fait de cette journée une réussite à tous les points de vue!

Félicitations

Ce n'est pas tous les jours que l'on a 100 ans. Née à Oka le 15 juillet 1909, madame Armandine Guindon-Lauzon a célébré un siècle de vie, le 15 juillet dernier, en compagnie de ses proches. Monsieur le maire, Yvan Patry, ainsi que tous les membres du conseil ont tenu à lui souhaiter un très joyeux anniversaire.

Information sur les services municipaux

Babillard

Le Cercle de Fermières d'Oka sera de retour en septembre prochain avec le même dynamisme et la même énergie que vous lui connaissez. Si un projet de tissage, de tricot, de broderie ou de couture vous intéresse, nos membres sauront vous épauler.

Nous vous attendons en grand nombre. Pour toute information, communiquez avec Michelle Charest au 450 479-8048.

Urbanisme

Herbes hautes

Le milieu de l'été est là! Le Service de l'urbanisme vous rappelle de veiller à ce que l'entretien de votre terrain soit maintenu afin d'éviter que les herbes ne soient trop hautes.

Herbe à poux

Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme. Vous reconnaissez cette plante? Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol avant la fin juillet.



Pour en savoir plus, consulter le site internet du Ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca

Services de la voirie

Gros déchets

Pour disposer de vos appareils de réfrigération ou de climatisation, communiquer avec le Grenier populaire au 450 623-5891.

Horaire des collectes résiduelles et recyclables

Juillet							Août						
D	L	M	M	V	S	D	D	L	M	M	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				

Service de l'Hygiène du milieu

Saviez-vous que...

L'arrosage de nuit ainsi que les fuites d'eau sur les installations d'arrosage entraînent un gaspillage d'eau énorme? Pour la Municipalité, cela équivaut à 288 000 litres d'eau par jour de pure perte (équivalent à 6 piscines de 24 pieds)!

La surveillance d'arrosage bat son plein. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant aller de 150 \$ à 1000 \$.

Vous pouvez vous procurer sans frais un permis pour arroser votre nouvelle pelouse, semée ou tourbée. Ce permis vous donnera droit à 14 jours d'arrosage consécutif de 20 h à 22 h. La demande doit être faite au moment de la pose. Toute personne détenant un permis et arrosant en dehors des heures prescrites verra son permis d'arrosage révoqué.

Sécurité publique

Feux de foyer extérieur

Il est agréable de passer une belle soirée devant un feu de foyer extérieur mais celui-ci doit être sous surveillance en tout temps (ayez un boyau d'arrosage à proximité pour réagir rapidement en cas d'incident) et assurez-vous que la fumée n'incommoder pas votre voisinage. Il est aussi très important d'en aviser le Service d'incendies lorsque vous planifier de faire un feu au 450 479-8333 dans un délai de 24 heures. De cette façon vous serez informés des interdictions de feux durant les périodes de sécheresse.

3^e versement de taxe : 8 septembre 2009

URGENCE : 9-1-1

Urgence voirie : 514 820-2996

Inspecteur Canin : 450 974-0462

Info-santé CLSC : 450 491-1233

Heures d'ouverture de la mairie

En vigueur à compter du 19 mai 2009

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Bibliothèque, horaire d'été (Journée des Patriotes)

Lundi : 13 h à 16 h / 18 h à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h - Jeudi : 18 h à 20 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h - Samedi : 9 h à 12 h

Notes de production :

Avec la volonté de préserver l'environnement, la municipalité d'Oka a choisi pour l'impression de ce document, du papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation, sans chlore, accrédité FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.